



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 mai 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 mai 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 mai 2004

**Budget supplémentaire 2004: budget principal, budgets annexes et
budgets des régies à autonomie financière**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 mai 2004

DELIBERATION D20040127

Direction des Finances

**Budget supplémentaire 2004: budget principal, budgets annexes
et budgets des régies à autonomie financière**

Monsieur le Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée Municipale le projet de Budget supplémentaire de l'exercice 2004 concernant le budget principal, les budgets annexes et les budgets des régies à autonomie financière.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter dans les mêmes conditions de vote que le budget primitif 2004 :
 - le budget supplémentaire de l'exercice 2004 tel que présenté sous les budgets sus-mentionnés, étant précisé que les résultats repris sont ceux du compte de gestion,
 - l'état des subventions en annexe dudit budget,
- fixer en conséquence le montant de la participation du budget principal :
 - au budget annexe du camping à 82 760,56 €,
 - au budget de la régie à autonomie financière de l'Agence Municipale de Médiation à 571 635,29 €.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	31
Contre :	0
Abstention :	8
Non participé :	0
Excusé :	6

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)